

Vincent ROLLAND

Député

Membre de la Commission des Affaires Economiques
de l'Assemblée Nationale

Conseiller Départemental de la Savoie

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes
Publics
139 Rue de Bercy
Télédoc 146
75572 PARIS Cedex 12

Albertville, le 20 avril 2020
VR/sp N° 2020/291

Signalé

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi d'appeler votre bienveillante attention au regard des préoccupations particulières des accompagnateurs en moyenne montagne.

En effet, ces professionnels indépendants sont organisés au sein d'un syndicat local qui réceptionne les demandes de prestations, et les distribue ensuite aux professionnels concernés, à savoir les accompagnateurs en montagne. La prestation est réalisée et les honoraires sont systématiquement versés par le syndicat local avec un décalage dans le temps.

Aujourd'hui, ce décalage pénalise l'accessibilité de ces professionnels au fonds de soutien instauré par le Gouvernement dans le cadre de la crise du COVID-19.

En effet, une prestation réalisée au mois de mars ne sera versée qu'au mois d'avril. Il est donc difficile de comparer un mois à l'autre.

Les accompagnateurs en montagne demandent et attendent que soient retenues les prestations réellement effectuées durant la période d'interdiction d'exercer, et non les sommes versées sur les comptes bancaires.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer si une suite favorable peut être réservée à cette demande.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous


Vincent ROLLAND